



Municipalité de
Saint-Roch-de-Richelieu

PROJET D'ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 FÉVRIER 2021

À 19 h 30

En vidéoconférence avec enregistrement vidéo et audio, diffusion « Facebook en direct »

- 1. MOMENT DE RÉFLEXION**
- 2. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
 - 2.1. Constatation de l'avis de convocation
- 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 4.1. Gestion financière
 - 4.1.1. Achat de l'immeuble sis au 859, Principale, Saint-Roch-de-Richelieu - Autorisation
 - 4.1.2. Vente de l'immeuble sis au 665, Principale, Saint-Roch-de-Richelieu - Autorisation
- 5. LOISIRS, CULTURE ET FAMILLE**
 - 5.1. Adhésion de la municipalité à l'Instance régionale de concertation en persévérance scolaire et réussite éducative de la Montérégie
- 6. HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 6.1. Remplacement des systèmes de contrôle au poste de surpression d'eau potable - Mandat
- 7. AFFAIRES NOUVELLES**
- 8. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 9. LEVÉE DE LA SÉANCE**